



JOURNAL OFFICIEL N°12 BIS DU 26 MARS 2024

Décret N° 0128/PT-PR/MRI du 21/03/2024 portant composition du Bureau du Dialogue National Inclusif

Le Président de la Transition,

Président de la République, Chef de l'Etat ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°0115/PT-PR du 8 mars 2024 portant convocation et organisation du Dialogue National Inclusif ;

Vu le décret n°0007/PT du 07 septembre 2023 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la Transition ;

Vu le décret n°0009/PT/PM du 08 septembre 2023 fixant la composition du Gouvernement de la Transition, modifié par le décret n°0040/PT/PM du 17 janvier 2024 ;

D E C R E T E :

Article 1er : Le présent décret, pris en application des dispositions de l'article 7 du décret n° 0115/PT-PR du 8 mars 2024 susvisé, porte composition du Bureau du Dialogue National Inclusif.

Article 2 : Le Bureau du Dialogue National Inclusif est composé ainsi qu'il suit :

Président : Monseigneur IBA-IBA Jean-Patrick, Archevêque Métropolitain de Libreville ;

Premier Vice-Président : Révérend ALLOGO ENGO Louis Sylvain, Président de l'Eglise Evangélique du Gabon ;

Deuxième Vice-Président : Révérend NGOUA MBINA Béni, Représentant des Eglises Charismatiques et de Réveil ;

Troisième Vice-Président : Monsieur KAMBOGO Abdu Razzaq Guy, Représentant de la Foi Musulmane ;

Quatrième Vice-Président : Madame BENGA BENGONE, Représentant des Traditionnalistes ;

Cinquième Vice-Président : Général de Division ONKANOWA Brigitte, Représentant du CTRI ;

Sixième Vice-Président : Monsieur NYOUNDOU SOUZA Dariss, Représentant des Jeunes ;

Septième Vice-Président : Madame LEKOGO Justine Judith, Représentante du Copil Citoyen ;

Conseiller du Président du Dialogue National Inclusif : Monseigneur MADEGA LÉBOUAKEHAN Mathieu, Evêque de Mouila ;

Conseiller Adjoint 1 du Président du Dialogue National Inclusif : Monseigneur NZIENGUI MAGANDZA Séverin, Evêque de Makokou ;

Conseiller Adjoint 2 du Président du Dialogue National Inclusif : Madame MINTSA Justine ;

Porte-parole du Dialogue National Inclusif : Monseigneur ASSEKO MVE Jean-Bernard ;

Rapporteur Général : Madame MINKOUE Murielle, épouse MINTSA, Ministre de la Réforme des Institutions ;

Rapporteur Adjoint 1 : Monsieur NDOMBA Jean Faustin ;

Rapporteur Adjoint 2 : Monsieur OBIANG BEKA Jean-François ;

Rapporteur Adjoint 3 : Madame NDAOT ZITOMBO Ornelia ;

Rapporteur Adjoint 4 : Général de Corps d'Armée PONGUI Dieudonné, Représentant du CTRI ;

Rapporteur Adjoint 5 : Monsieur MOUSSAVOU BOUSSOUGOU Yves Sylvain, Représentant le Secrétariat Général de la Présidence de la République.

Membres :

-Monseigneur NDJONI Ephrem, Evêque de Franceville ;

-Révérend MBADINGA Francis Michel ;

-Sœur OYEMBO Sidonie ;

-Monsieur MINANG Eddy ;

- Monsieur ESSONO MEZUI Hervé ;
- Révérend TCHIBINDA Jean-Marie ;
- Monsieur ENGONO EKOGA Emeri François ;
- Monsieur NTOUTOUME AYI Jean Gaspard ;
- Monsieur YAMA Jean Rémi ;
- Madame REBOUKA Colette.

Article 3 : Le présent décret, qui concerne les personnes précitées et prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Libreville, le 21 mars 2024

Par le Président de la Transition,
Président de la République, Chef de l'Etat
Le Général de Brigade

Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la Transition

Raymond NDONG SIMA

Le Ministre des Relations avec les Institutions

MINKOUE Murielle, épouse MINTSA

Le Ministre de l'Economie et des Participations

Mays MOUSSI

Le Ministre des Comptes Publics

Charles M'BA

Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité

Hermann IMMONGAULT